

# Championnats suisses d'athlétisme

Samedi/Dimanche 29/30 Juli 2023

Stadio Comunale, Bellinzona

## Publication

<b>Organisateur</b>	FTAL sur mandat de Swiss Athletics
<b>Règlements</b>	Les championnats sont organisés selon les directives, RO 2022 et IWR 2022 (resp. Competition/Technical Rules World Athletics).
<b>World Ranking</b>	Les championnats suisses sont enregistrés chez World Athletics comme « World Ranking Competition ». Les résultats sont reconnus au niveau international.
<b>Catégories / Disciplines</b>	<b>Femmes/Hommes</b> 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 5000m, 100mH/110mH, 400mH, hauteur, longueur, perche, triple, poids, marteau, javelot, disque
<b>Droit de participation</b>	Tous/toutes les athlètes en possession d'une licence Swiss Athletics 2023 valable au moment de l'inscription et ayant réalisé la limite (en 2023 ou 2022) peuvent participer. Swiss Athletics peut accorder des dérogations.  Les athlètes de nationalité étrangère n'ont pas droit aux titres ni aux médailles et sont admis, selon RO 6.6.b uniquement au premier tour d'une course ou à la qualification dans les disciplines techniques. Exception : les citoyens/nes de la Principauté du Liechtenstein sont considérés/es à des Suisses/ses.
<b>Inscription</b>	Il est possible de s'inscrire uniquement via <a href="#">inscription en ligne</a> sur le site web Swiss Athletics.  Il est possible de faire valoir les éventuelles limites secondaires à l'inscription à l'aide du formulaire.
<b>Délai d'inscription</b>	<b>Mardi, 11 juillet 2023</b>
<b>Finance d'inscription</b>	CHF 25.00 par discipline  La finance d'inscription doit être payée à l'inscription via E-Payment.  Si l'un/e ou l'autre athlète se retire d'une discipline, la finance d'inscription est remboursée uniquement sur présentation d'un certificat médical.
<b>Inscription tardive</b>	Une inscription tardive est possible après le délai d'inscription dans la mesure où l'horaire définitif le permet. Les demandes correspondantes doivent être adressées jusqu'au <b>mardi 25 juillet 2023</b> par mail au secrétariat de Swiss Athletics (sportservices@swiss-athletics.ch). En cas d'inscription tardive, une majoration de CHF 150.00 sera perçue par athlète en plus de la finance d'inscription.
<b>Site web</b>	Aucun programme ne sera envoyé. Toutes les informations pertinentes pour la compétition sont publiées sur <a href="#">le site web des championnats</a> . Il

s'agit avant le délai d'inscription de la publication, des limites et de l'horaire provisoire, après le délai d'inscription de l'horaire définitif, des directives, des hauteurs de saut et du mode de qualification.

**Appel électronique :**

En fonction du nombre d'inscription, un appel électronique sera organisé. Les détails seront publiés dans les directives.

**Hauteurs initiales**

Les hauteurs initiales suivantes sont prévues au saut en hauteur et au saut à la perche :

	<b>Hauteur</b>	<b>Perche</b>
<b>Hommes</b>	1.85	4.60
<b>Femmes</b>	1.60	3.50

**Hébergement**

Voir [site web des championnats](#)

**Assurance**

L'assurance est l'affaire des participants/es. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols ou autres.

**Renseignements**

**Organisateur** (questions d'organisation) :  
Patrick Vetterli // [vetterlipatrick@hotmail.com](mailto:vetterlipatrick@hotmail.com)  
Fedele Borradori // [fedeleborradori@gmail.com](mailto:fedeleborradori@gmail.com)

**Swiss Athletics** (inscriptions, questions techniques) :  
Rizvana Bono // 031 359 73 05 // [rizvanabono@swiss-athletics.ch](mailto:rizvanabono@swiss-athletics.ch)